

FORMATION ADULTES



# PRODUCTION, TRANSFORMATION et COMMERCIALISATION des PRODUITS FERMIS

CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION

Diplôme de niveau 4



585 heures de cours en centre  
et à distance



420 heures en entreprise



Session de novembre à juin



Plusieurs périodes en entreprise



## MÉTIER PRÉPARÉ

- Producteur fermier
- Salarié d'exploitation agricole avec atelier de transformation

**Activités :** gérer la conception et le fonctionnement de son atelier; assurer la production, la transformation et la commercialisation de ses produits

**Environnement :** travail à l'extérieur et avec du vivant, autonomie, relationnel clients.

## OBJECTIFS

Analyser la situation de son activité et prendre les décisions nécessaires à la conception et au fonctionnement de son atelier ;

Assurer la production des produits fermiers en visant à obtenir, par la rigueur et l'exigence de son travail, des produits de qualité ;

Assurer la transformation dans le respect de la réglementation et veiller à assurer les impératifs de commande ;

Assurer la commercialisation de ses produits.

## PUBLIC CONCERNÉ

- Demandeurs d'emploi
- Salariés en reconversion
- Salariés en contrat aidé

**Un référent handicap est à votre disposition**

## CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un diplôme de Niveau 4 :

- BP Option "Responsable Agricole" / "Productions horticoles" / "Responsable d'exploitation aquacole maritime continentale" ;
- Baccalauréat professionnel Option "Conduite et Gestion de l'exploitation agricole" / "Productions horticoles" / "Bio-industries de transformation" ;
- Brevet de Technicien Agricole option Production ou Commercialisation et Services.

Ou avoir un an d'expérience professionnelle dans le domaine ou 3 ans dans un autre domaine sous dérogation.



## FINANCEMENT & RÉMUNÉRATION

Le coût de la formation (jusqu'à 9956.80€) et la rémunération peuvent être pris en charge par votre Compte Personnel de Formation; la Région; Pôle Emploi; l'AGEFIPH ou votre Employeur.

Se référer aux Conditions Générales de Vente.

## CONTENUS PRINCIPAUX

Une organisation en modules selon les thèmes suivants :-

- Appellation des produits alimentaires ;
- Choix de la production ;
- Élaboration d'une stratégie commerciale ;
- Analyse de la production et des ventes ;
- Gestion des activités ;
- Conception et organisation des locaux ;
- Mise en œuvre des procédés de transformation ;
- Conditionnement et étiquetage du produit ;
- Commercialisation des produits .

## DUREE DE LA FORMATION

8 mois pour les demandeurs d'emploi ;

1 an pour les salariés.

16 semaines de formation en centre = 585 heures  
420h en entreprise

## INSCRIPTION

Prendre contact avec le CFPPA qui réalisera un entretien de positionnement à la suite et vous enverra le dossier d'inscription le cas échéant.

Les délais d'accès à l'action varient en fonction du financement.

## FRAIS PÉDAGOGIQUES

Aucun frais spécifique n'est à prévoir.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Validation des 4 UC (Unités Capitalisables) correspondant à 3 évaluations et 1 projet professionnel.

Chaque unité s'obtient de façon indépendante suite à une évaluation sur poste. La totalité des UC amène à l'obtention du diplôme.

**UC1** : Être capable d'organiser la production, la transformation et la commercialisation des produits fermiers.

**UC2** : Être capable de mettre en oeuvre des techniques de production fermière.

**UC3** : Être capable de mettre en oeuvre des techniques de transformation pour des produits fermiers dans le respect de l'hygiène, de l'environnement, de la sécurité alimentaire et du travail.

**UC4** : Être capable de mettre en oeuvre des techniques de commercialisation pour des produits fermiers.

**Possibilité de poursuite d'études par un BTS ACSE.**

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Individualisation des apports en fonction du projet et des produits transformés (filière lait, viande ou fruits et légumes)

- Des travaux pratiques : dans notre atelier de transformation des viandes, du lait, des fruits et légumes, au laboratoire de microbiologie.

- Des visites : de producteurs, de distributeurs, de salons, etc.

La formation est réalisée sur les sites du CFPPA de Bar-le-Duc et de l'ALPA d'Haroué et en partie en formation ouverte et à distance.

## EPL Agro de la Meuse


CFPPA - Formation adultes

CS 40249

55006 BAR-LE-DUC



Contactez le responsable de formation :

 03.29.79.64.81

 CFPPA Meuse

 CFPPA de la Meuse

 [cfppa.bar-le-duc@educagri.fr](mailto:cfppa.bar-le-duc@educagri.fr)

### Certification :

Ministère de l'Agriculture, de la  
Souveraineté Alimentaire et de la  
Forêt

RNCP 2281

Publication du 10/07/00